

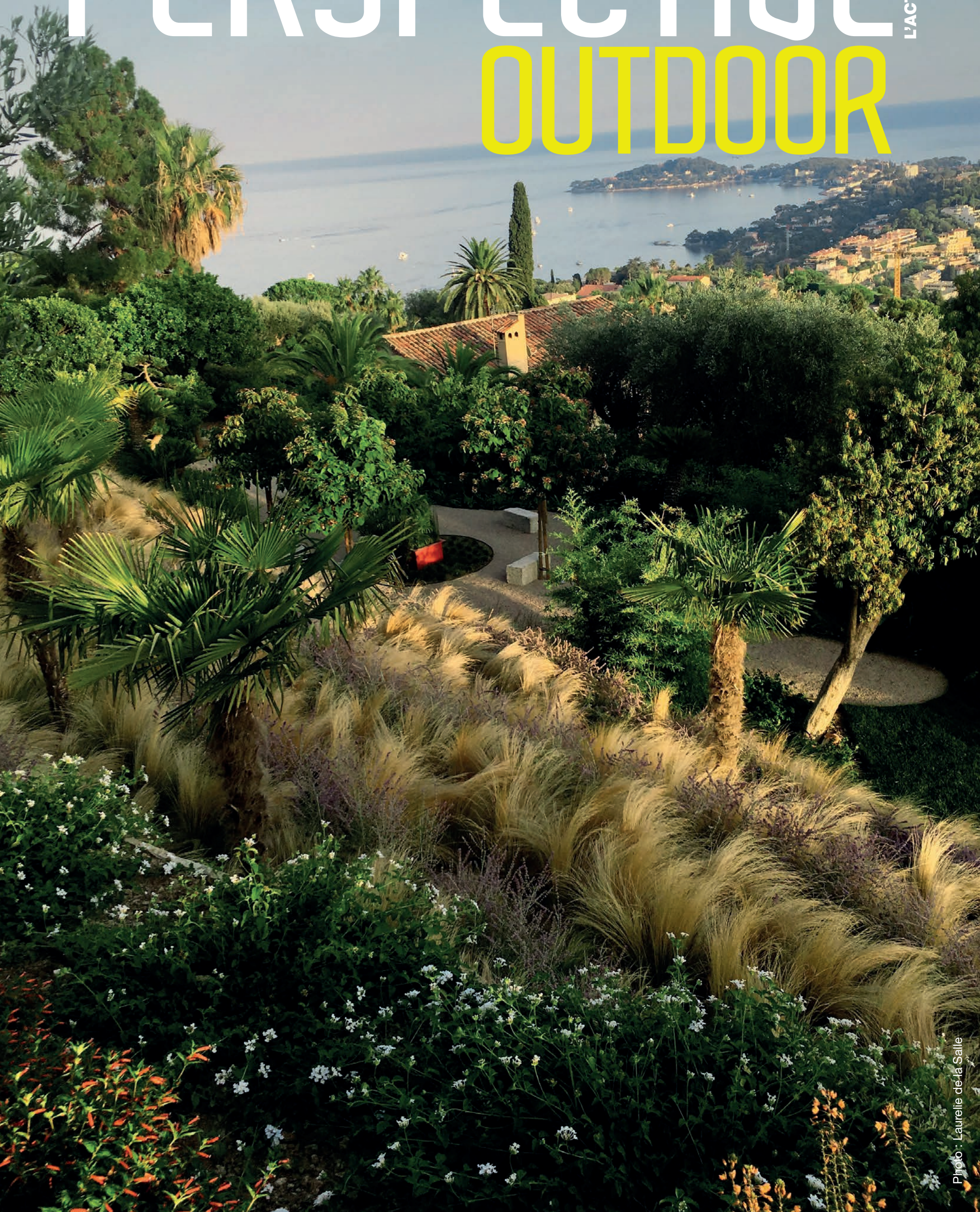
DE MONACO À SAINT-TROPEZ

N°2

# PERSPECTIVE

# OUTDOOR

L'ACTE DE BÂTIR





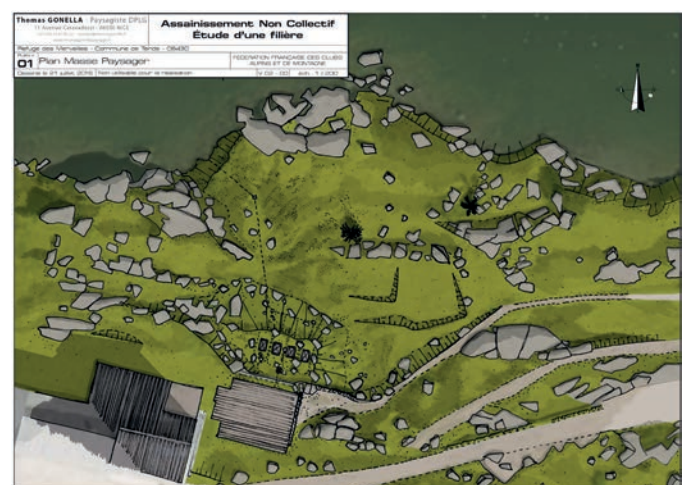
# LE *Paysage* EN QUESTION

**Audrey MONTERENO et Thomas Gonella ont créé l'Atelier QUERCUS pour regrouper des talents complémentaires spécialistes de la question paysagère dans son ensemble.**

**Un aménagement, quel qu'il soit, s'inscrit obligatoirement dans un lieu. Et chaque lieu est unique. Face à celui-ci, un programme est donné. Pour Thomas, le rôle du paysagiste est de retranscrire ce programme en le réinterprétant en fonction du lieu, de ses contraintes et potentialités, et des attentes du maître d'ouvrage et de ses usagers.**

Ainsi, c'est de cet intime rapport entre un lieu et un programme que naît un projet de paysage.

C'est cette démarche qui guide le travail de l'Atelier QUERCUS. Evidente pour les grands espaces, elle doit s'appliquer à tous les milieux, urbains ou plus naturels, publics ou privés. Du jardin privatif aux sommets des Alpes Maritimes.



## LE REFUGE DES MERVEILLES

Le respect de l'immensité passe par l'obsession du détail. Situé aux abords du Lac Long Supérieur, au cœur de la vallée des Merveilles et de ses gravures rupestres, le refuge de la FFCCAM a dû mettre aux normes environnementales européennes son système d'épuration des eaux usées.

La filière d'assainissement originelle a été complétée par 4 massifs filtrants en copeaux de coco, contenus dans 4 cuves de plusieurs mètres cubes. Les travaux de terrassement, étalés sur deux années ont dû être réalisés manuellement, le déroctage étant réalisé au moyen de marteaux-piqueurs et exposeurs thermiques, aucun engin n'étant autorisé à accéder à ce lieu préservé.

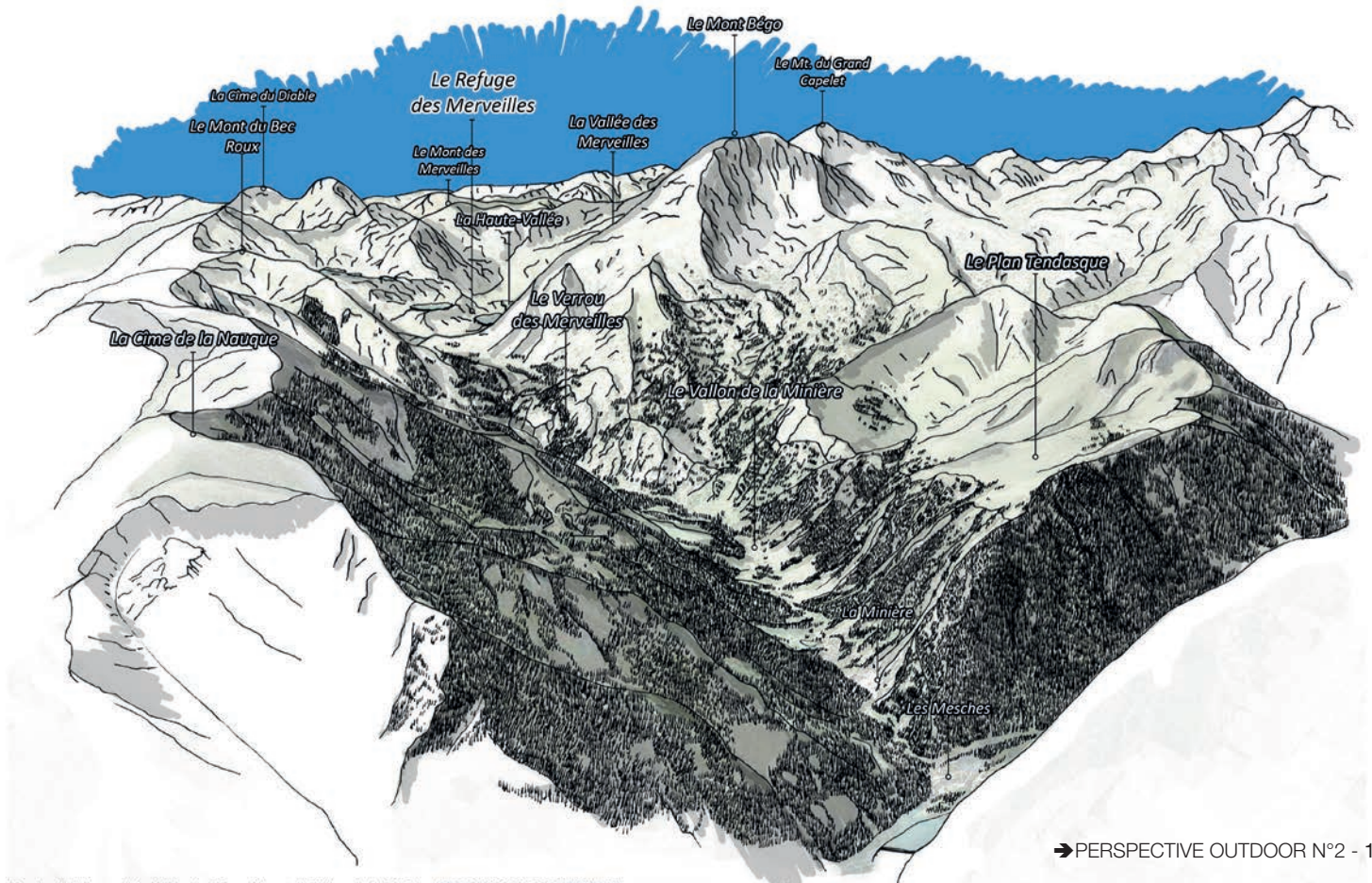
Les citernes ont bien sûr été enterrées et un talus a été créé avec la terre de l'excavation.

La mission de l'Atelier Quercus devait préciser les moyens à mettre en œuvre pour garantir une insertion paysagère optimale du projet dans des paysages soumis à de fort enjeux historiques et patrimoniaux. Elle s'est réalisée en plusieurs phases. Tout d'abord, expliquer, sensibiliser tous les intervenants à la complexité du paysage. Comprendre sa formation et son évolution au travers des millénaires. Savoir pourquoi on a tel ou tel type de rochers à certains endroits... Savoir lire l'évolution géologique pour comprendre comment elle va évoluer et ancrer le projet dans une pérennité.

Ensuite, étudier le terrain, adoucir les ruptures de pentes, sélectionner, répertorier et marquer les rochers qui ont été intégrés au talus pour le faire disparaître dans le paysage. Les touffes d'herbe d'origine ont été replantées et la butte paillée.



Terrain avant travaux



Vue à vol d'oiseau de la Vallée des Merveilles et du Vallon de la Minière. [T.GONELLA / A.MONTENERO]





## COMPOSER UN PAYSAGE AUTOUR D'ANCIENS MOULINS A GRASSE

Le respect du terroir et de la nature.

Ce projet de restauration d'un domaine entourant un ensemble d'anciens moulins s'étend sur environ 2 hectares. Il est multiple, complexe et a la volonté de s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement en privilégiant les outils biologiques.

Un potager, des vergers, des ruches et une oliveraie, ainsi que des pâturages sont à réinventer sur les planches d'origine à restaurer. Une source alimente un ancien réseau d'irrigation et d'alimentation des moulins à remettre en fonction. Ces différentes parties doivent se répondre de façon esthétique, biologique et respectueuse du lieu et de son histoire.

Le potager a été créé en un mois et demi. De grands bacs en châtaigner tressé ont été installés pour accueillir légumes et plantes aromatiques. Les allées sont recouvertes du broyat des branches d'arbres du jardin.

Créer un microcosme le plus autonome possible pour que s'épanouissent l'harmonie et la paix qui devraient naître de chaque rencontre de la nature et de l'homme. Toujours en évolution, en mouvement, en devenir.

Thomas Gonella s'inscrit dans le paysage méditerranéen et particulièrement celui des Alpes maritimes. Il est passé par le lycée horticole d'Antibes, un BTS « aménagements paysagers » et surtout l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.

Durant ces années de formation il va faire plusieurs rencontres décisives pour l'appréhension de son futur métier. Notamment celle avec Jean-Pierre Clarac pour qui le paysagiste doit s'inscrire, comme l'architecte, dans la durée. Il marque un territoire, lui permet d'évoluer pour le bien des populations en respectant ses propres besoins et contraintes. Le paysagiste doit dialoguer notamment avec l'architecte, l'urbaniste, l'écologue ou encore l'artiste pour qu'avec eux il puisse créer de nouveaux lieux de vie, en relation avec l'histoire, la géologie et l'anthropologie.



**Thomas Gonella - Paysagiste DPLG**  
**Atelier Quercus – Architecture et Paysages**  
**12, rue du Docteur Joseph Faraut - 06670 Levens**  
**06 33 67 86 52**  
**contact@architectureetpaysage.fr**

